



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de police Roussillon

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Roussillon tenue conformément à la loi, le **13 décembre 2023** à 17 heures, en ses locaux, situés au 90, chemin Saint-François-Xavier, Candiac, Québec.

SONT PRÉSENTS

Monsieur Normand Dyotte	Président et délégué de la ville de Candiac
Monsieur Frédéric Galantai	Délégué de la ville de La Prairie
Madame Jocelyne Bates	Déléguée de la ville de Sainte-Catherine
Monsieur Jean-Michel Pepin	Délégué de la ville de Delson
Madame Lise Poissant	Vice-présidente et déléguée de la municipalité de Saint-Mathieu

SONT ABSENTS

Monsieur Jean-Claude Boyer	Délégué de la ville de Saint-Constant
Monsieur Vincent Lanteigne	Délégué de la ville de Saint-Philippe

Formant le quorum requis sous la présidence de monsieur Normand Dyotte

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Monsieur Michel Guillemette	Directeur
Me Marie Lise Desrosiers	Secrétaire de la Régie

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum, l'assemblée est ouverte à 17h00.

2. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jean-Michel Pepin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec la correction du titre au point 7.3 soit ajouter :

Employée matricule 1584
Employé matricule 1585

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2023

5. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 5.1 Ratification de la liste des dépenses incompressibles payées du 31 octobre novembre au 5 décembre 2023 – montant de 1 202 739,69 \$
- 5.2 Ratification de la liste des déboursés directs du 28 octobre au 4 décembre 2023 – montant de 2 262 147,66 \$
- 5.3 Approbation des comptes à payer du 1^{er} novembre au 5 décembre 2023 – montant de 580 558,98 \$
- 5.4 Dépôt du rapport des dépenses autorisées par les responsables d'activité budgétaire du 1^{er} janvier au 19 novembre 2023
- 5.5 Dépôt du programme triennal en immobilisation 2024-2025-2026
- 5.6 Affectation des crédits pour des dépenses courantes payables en janvier 2024 - montant de 382 100 \$
- 5.7 Disposition de biens de la Régie – véhicules automobiles identifiés 120 et 625
- 5.8 Disposition de bien de la Régie – véhicule automobile identifié 142
- 5.9 Disposition de biens de la Régie – équipements divers
- 5.10 Radiation d'immobilisations 2023
- 5.11 Dépenses en immobilisations financées par le fonds de roulement du 1^{er} au 30 novembre 2023 – montant de 16 160,71 \$



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de police Roussillon

6. RESSOURCES MATÉRIELLES

- 6.1 Appel d'offres AO-2023-05-P – Fourniture de huit véhicules hybrides neufs certifiés police

7. RESSOURCES HUMAINES

- 7.1 Comblement d'un poste de préposé aux télécommunications I
7.2 Nomination d'un employé à titre d'agent de liaison
7.3 Nomination à titre de policiers à l'essai

Employé matricule 1578
Employé matricule 1579
Employé matricule 1580
Employée matricule 1582
Employé matricule 1583
Employée matricule 1584
Employé matricule 1585

8. RESSOURCES INFORMATIQUES

9. ADMINISTRATION

10. GREFFE

11. AUTRES SUJETS

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

23-12-167

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2023

Il est proposé par madame Jocelyne Bates et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 8 novembre 2023.

ADOPTÉE

23-12-168

RATIFICATION DE LA LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES 31 OCTOBRE NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 2023 – MONTANT DE 1 202 739,69 \$

Il est proposé par madame Lise Poissant et résolu à l'unanimité :

D'ENTÉRINER la liste des dépenses incompressibles payées pour la période du 31 octobre au 5 décembre 2023 –montant de 1 202 739,69 \$ le tout tel que plus amplement détaillé dans les documents préparés par la trésorière de la Régie et joints en annexe à la présente.

ADOPTÉE

23-12-169

RATIFICATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS DIRECTS DU 28 OCTOBRE AU 4 DÉCEMBRE 2023 – MONTANT DE 2 262 147,66 \$

Il est proposé par monsieur Frédéric Galantai et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de police Roussillon

D'ENTÉRINER la liste des déboursés directs du 28 octobre au 4 décembre 2023 – montant de 2 262 147,66 \$ le tout tel que plus amplement détaillé dans des documents préparés par la trésorière de la Régie et joint en annexe à la présente.

ADOPTÉE

23-12-170

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU 1ER NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 2023 – MONTANT DE 580 558,98 \$

Il est proposé par monsieur Jean-Michel Pepin et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER un paiement des comptes à payer du 1^{er} novembre au 5 décembre 2023 – montant de 580 558,98 \$, le tout tel que plus amplement détaillé dans des documents préparés par la trésorière de la Régie et joints en annexe à la présente.

ADOPTÉE

ÉPÔT

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES RESPONSABLES D'ACTIVITÉ BUDGÉTAIRE DU 1^{ER} JANVIER AU 19 NOVEMBRE 2023

Conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier dépose au conseil le rapport des dépenses autorisées par les responsables d'activité budgétaire du 1^{er} janvier au 19 novembre 2023.

DÉPÔT

DÉPÔT DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATION 2024-2025-2026

Conformément à l'article 473.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière dépose au conseil le programme triennal en immobilisation pour les périodes 2024-2025-2026.

23-12-171

AFFECTATION DES CRÉDITS POUR DES DÉPENSES COURANTES PAYABLES EN JANVIER 2024 - MONTANT DE 382 100 \$

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Roussillon ne tiendra pas d'assemblée au mois de janvier 2024;

CONSIDÉRANT l'article 1.2.3 de l'annexe A du règlement numéro 28-(2007) intitulé « Règlement décrétant une politique de délégation de pouvoirs et remplaçant le règlement numéro 23 concernant la délégation de pouvoirs »;

CONSIDÉRANT le rapport de la trésorière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Jocelyne Bates et résolu à l'unanimité :

D'AFFECTER les crédits nécessaires au paiement des dépenses courantes pour la période du 13 décembre 2023 au 17 janvier 2024 pour un montant total estimé de 382 100\$ et d'en autoriser le paiement, le tout tel que décrit dans le rapport de la trésorière dont copie est jointe en annexe à la présente.

ADOPTÉE

23-12-172

DISPOSITION DE BIENS DE LA RÉGIE – VÉHICULES AUTOMOBILES IDENTIFIÉS 120 ET 625

CONSIDÉRANT le programme de remplacement de véhicules (PRV) 2023 de la Régie intermunicipale de police Roussillon (Régie) qui prévoit la disposition du véhicule identifié 120 et que le véhicule identifié 625 n'a plus d'usage pour la Régie ;

CONSIDÉRANT que le véhicule identifié 120 nécessitait des réparations importantes aux niveaux mécaniques ou de la carrosserie;

CONSIDÉRANT que ces véhicules n'ont plus de valeur pour la Régie;



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de police Roussillon

CONSIDÉRANT que la Régie doit disposer de ces biens afin d'harmoniser ses livres comptables avec l'inventaire ;

CONSIDÉRANT que deux offres ont été reçues et que les soumissionnaires sont les suivants :

Soumissionnaire	Prix total incluant la TPS
Suntech recycle	735,00 \$
Recyclage N. Legault inc.	1 890,00 \$

CONSIDÉRANT que l'offre la plus élevée a été déposée par Recyclage N. Legault inc. de Sainte-Catherine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Poissant et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le directeur à disposer des véhicules suivants chez Recyclage N. Legault inc. de Sainte-Catherine pour un montant incluant la TPS de 1 890,00 \$:

Véhicule	Numéro de série
Ford Taurus (identifié 120)	1FAHP2MK2GG121092
Chevrolet Savana (identifié 625)	1GTGG29C691152875

ADOPTÉE

23-12-173

DISPOSITION DE BIEN DE LA RÉGIE – VÉHICULE AUTOMOBILE IDENTIFIÉ 142

CONSIDÉRANT que le véhicule Ford Police Intercepteur 2021 identifié 142 a été déclaré perte totale par l'assureur de la Régie intermunicipale de police Roussillon suite à un incendie;

CONSIDÉRANT que l'assureur a racheté ledit véhicule;

CONSIDÉRANT que la Régie doit disposer de ce bien afin d'harmoniser ses livres comptables avec l'inventaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Frédéric Galantai et résolu à l'unanimité :

D'ENTÉRINER la disposition du véhicule suivant auprès de l'assureur de la Régie, *Intact compagnie d'assurance*, pour un montant de 40 696,66 \$:

Véhicule	Numéro de série
Ford Police Intercepteur 2021 (identifié 142)	1FM5K8AB6MGB25687

ADOPTÉE

23-12-174

DISPOSITION DE BIENS DE LA RÉGIE – ÉQUIPEMENTS DIVERS

CONSIDÉRANT le programme de maintien à niveau des équipements informatiques de la Régie intermunicipale de police Roussillon;

CONSIDÉRANT que la Régie doit se départir d'équipements désuets ou endommagés;

CONSIDÉRANT que la Régie doit disposer de ces biens afin d'harmoniser ses livres comptables avec l'inventaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Michel Pepin et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le directeur de la Régie à disposer des équipements identifiés dans la liste ci-jointe par l'envoi dans un centre de recyclage ou destruction :



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de police Roussillon

Code d'immobilisation	Code interne	Description	État
A2011-044	ORD154	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2011-045	ORD155	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2011-047	ORD157	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2011-048	ORD158	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2011-049	ORD159	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2011-052	ORD162	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2011-054	ORD164	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2011-055	ORD165	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2011-057	ORD167	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2013-030	ORD192	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2013-031	ORD193	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2013-032	ORD194	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2014-005	ORD208	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2014-004	ORD209	Ordinateur Panasonic CF31	Désuet
A2020-013	ORD346	Tablette Panasonic FZG1	endommagé
A2017-027	ECRN160	Moniteur Asus 19"	endommagé
A2017-033	ECRN161	Moniteur Asus 19"	endommagé
A2017-036	ECRN164	Moniteur Asus 32"	endommagé

ADOPTÉE

RADIATION D'IMMOBILISATIONS 2023

CONSIDÉRANT que durant l'exercice financier 2023, la Régie intermunicipale de police Roussillon a vendu ou mis au rancart certaines immobilisations devenues désuètes ou endommagées;

CONSIDÉRANT un gain en capital sur la disposition d'immobilisations pour une valeur totale nette de 10 696,94 \$;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Régie d'épurer la liste des immobilisations afin d'être conforme à la politique de capitalisation et d'amortissement amendée au 9 septembre 2020;

CONSIDÉRANT le rapport détaillé déposé par la trésorière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Jocelyne Bates et résolu à l'unanimité :

DE RADIER des livres comptables de la Régie intermunicipale de police Roussillon, conformément à la liste jointe en annexe à la présente, un montant d'acquisitions de 132 878,63 \$ et un montant d'amortissement cumulé de 98 078,91 \$ et de constater un gain en capital net de 10 696,94 \$ suite à la vente d'immobilisations totalisant 45 496,66 \$ afin d'harmoniser les livres comptables de la Régie conformément à la politique de capitalisation et d'amortissement amendée au 9 septembre 2020.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de police Roussillon

23-12-176

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS FINANCÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT DU 1^{ER} AU 30 NOVEMBRE 2023 – MONTANT DE 16 160,71\$

CONSIDÉRANT les sommes disponibles dans le fonds de roulement pour les dépenses en immobilisations de la Régie intermunicipale de police Roussillon;
CONSIDÉRANT le programme des dépenses en immobilisations adopté par la Régie;

CONSIDÉRANT les achats effectués dans le respect de l'application de la politique d'achats du 1^{er} au 30 novembre 2023 détaillés dans le tableau 1 joint à la présente résolution ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Poissant et résolu à l'unanimité :

QUE les dépenses en immobilisations déjà effectuées, soient financées par un prêt du fonds de roulement qui sera remboursé audit fonds selon les cédules décrites dans le tableau 2 joint en annexe à la présente, le tout pour un montant total 16 160,71\$.

ADOPTÉE

23-12-177

APPEL D'OFFRES AO-2023-05-P – FOURNITURE DE HUIT VÉHICULES HYBRIDES NEUFS CERTIFIÉS POLICE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public N°AO-2023-05-P émis pour la fourniture de huit véhicules utilitaires hybrides neufs certifiés police 2024;

CONSIDÉRANT que 3 soumissions ont été reçues et que les soumissionnaires sont les suivants :

Soumissionnaire	Montant avant taxes applicables
Fortier Auto (Montréal) Itée	492 480,00 \$
P.E. Boisvert Auto Itée	510 223,00 \$
Venne Ford	513 000,00 \$

CONSIDÉRANT que la soumission conforme la plus basse a été déposée par Fortier Auto (Montréal) Itée.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Frédéric Galantai et résolu à l'unanimité :

D'ADJUGER le contrat pour la fourniture de huit véhicules utilitaires hybrides neufs certifiés police 2024 au plus bas soumissionnaire conforme, Fortier Auto (Montréal) Itée de Montréal pour un montant de 492 480,00 \$ plus taxes applicables;

QUE la présente résolution complète le contrat constitué également du document d'appel d'offres et de la soumission acceptée;

QUE cette dépense en immobilisations soit financée par le règlement d'emprunt N°44--(2022) et comptabilisée au poste budgétaire 23-031-00-724.

ADOPTÉE

23-12-178

COMPLEMENT D'UN POSTE DE PRÉPOSÉ AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS I

CONSIDÉRANT que le 1^{er} janvier 2024, l'employé ayant le matricule 248 quitte son poste préposé aux télécommunications à la Régie;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Régie de combler ce poste dans les plus brefs délais;

CONSIDÉRANT que l'embauche du personnel est une responsabilité inhérente au conseil d'administration;



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de police Roussillon

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Michel Pepin et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le directeur à combler le poste de préposé(e) aux télécommunications I et d'en faire rapport au conseil d'administration à l'assemblée qui suit.

ADOPTÉE

23-12-179

NOMINATION D'UN EMPLOYÉ À TITRE D'AGENT DE LIAISON

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de l'employé ayant le matricule 445;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de pourvoir le poste vacant d'agent de liaison;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Jocelyne Bates et résolu à l'unanimité :

DE NOMMER l'employé ayant le matricule 465, à titre d'agent de liaison ;

QUE cette nomination soit effective à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

QUE les conditions de travail soient celles prévues à la convention collective des policiers de la Régie intermunicipale de police Roussillon ;

QUE les sommes nécessaires soient puisées à même le poste budgétaire 02-211-77-14x.

ADOPTÉE

23-12-180

NOMINATION À TITRE DE POLICIERS À L'ESSAI

Employé matricule 1578
Employé matricule 1579
Employé matricule 1580
Employée matricule 1582
Employé matricule 1583
Employée matricule 1584
Employé matricule 1585

CONSIDÉRANT le poste de policier régulier devenu vacant suite à la démission de l'employé ayant le matricule 1574, en date du 30 novembre 2023;

CONSIDÉRANT que le poste de policier régulier deviendra vacant suite à la démission de l'employé ayant le matricule 1553, en date du 19 décembre 2023;

CONSIDÉRANT que le poste de policier régulier deviendra vacant suite à la démission de l'employée ayant le matricule 1523, en date du 23 décembre 2023;

CONSIDÉRANT les postes de policiers réguliers devenus vacants suite aux quatre départs à la retraite des employés ayant les matricules 436, 445, 446 et 449;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler ces postes;

CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective liant la Régie intermunicipale de police Roussillon et la Fraternité des policiers de la Régie intermunicipale de police Roussillon Inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Poissant et résolu à l'unanimité :

DE NOMMER à titre de policier à l'essai l'employé ayant le matricule 1578, à compter du 1^{er} décembre 2023;



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de police Roussillon

DE NOMMER à titre de policier à l'essai l'employé ayant le matricule 1579, à compter du 19 décembre 2023;

DE NOMMER à titre de policier à l'essai l'employé ayant le matricule 1580, à compter du 23 décembre 2023;

ET

DE NOMMER à titre de policiers à l'essai les employés ayant les matricules 1582, 1583, 1384 et 1585 à compter du 1^{er} janvier 2024;

QUE ses conditions de travail soient celles prévues à la convention collective des policiers de la Régie intermunicipale de police Roussillon;

QUE les sommes nécessaires soient puisées à même le poste budgétaire 02-211-66-xxx.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Deux citoyens de la ville de Sainte-Catherine sont présents et adressent leurs questions au président de l'assemblée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Jocelyne Bates et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée. Il est 17 h15.

ADOPTÉE


NORMAND DYOTTE
Président


Me MARIE LISE DESROSIERS
Secrétaire de la Régie

23-12-181